

Save the date...

7 au 18 novembre 2016 : COP 22, la COP « de l'action ».



La 22ème session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) se tiendra au Maroc, à Marrakech, du 7 au 18 novembre. Du fait de l'accélération du processus de ratification de l'Accord de Paris et son entrée en vigueur prochaine (9 novembre), la Présidence marocaine de la COP annonce d'ores et déjà qu'il s'agira de la COP « de l'action ».

La déclaration de Paris devrait y être abordée de manière opérationnelle pour concrétiser les différents axes retenus dans l'Accord de Paris, notamment ceux qui ont trait à l'adaptation, la transparence, le transfert de technologies, l'atténuation, le renforcement des capacités et les pertes et préjudices.

Les pays signataires de l'accord de Paris doivent désormais élaborer leurs plans nationaux d'adaptation afin d'atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique en dessous de 2°.

Pour Salaheddine Mezouar, président de la Cop22, cette conférence est une « *opportunité pour porter la voix des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, en particulier celle des pays africains et des états insulaires. Il est urgent d'agir devant ces enjeux liés à la stabilité et à la sécurité* », a-t-il déclaré. Aussi, la Cop22 se veut-elle être celle de l'action.

Parmi les grands débats attendus :

- la mise en place du fonds vert opérationnel afin d'aider les pays en voie de développement dans leur adaptation au changement climatique
- la tarification des émissions de gaz à effets de serre
- le statut juridique des océans
- la création du statut de « réfugié climatique ».

Pour vous informer davantage ou consulter les modalités de participation à l'événement, rendez-vous sur le site web dédié à la [COP22](#).

[Retour au site web des Assises Européennes de la Transition Énergétique](#)